

Institut
de



Royal
France

Paris, le 10 Septembre 1837

Monsieur le Directeur, et cher confrère,

L'Académie des Beaux-arts qui, par l'honneur de présider en ce moment, me charge de vous tenir informé de toute la part qu'elle prend à la difficile situation dans laquelle vous et les autres artistes confiés à votre Direction, venez être depuis l'invasion du choléra à Rome. Vraie nouvelle fâcheuse que Monseigneur d'Albani avait eu l'honneur de solliciter, et il n'y avait pas de séance ou son ne s'informait avec curiosité s'il n'était pas arrivé quelque lettre de vous et ou l'on se déterminait d'écouter votre silence.

Aussitôt que par vos correspondances particulières qui ont été communiquées à l'Académie, elle en acquiesce la triste certitude de l'apparition du fléau dans la capitale de l'Etat de l'Eglise, elle s'est empressée d'exprimer à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, les inquiétudes qu'elle éprouvait par rapport à l'Ecole de France, et d'appeler tout son intérêt sur cet Etablissement National.

La réputation de nos habiles médecins et la reconnaissance qu'ils se sont si justement acquise tant chez nous que dans les pays où le choléra s'est manifesté lors de la première invasion, le noble dévouement avec lequel ils ont prodigué leurs soins aux personnes qui en étaient atteintes ont déterminé l'Académie à prier Monsieur le Ministre de l'Intérieur d'envoyer immédiatement à Rome plusieurs médecins Français.

Deux lettres reçues depuis quelques jours, l'une de Monsieur Boulaenger, premier médecin archiépiscopal, et l'autre de Monsieur Le Moine, notre correspondant, me sont si en moins que rassurantes. Monsieur Le Moine parle même d'un bâtiment à l'appas qui aurait été demandé à Civita Vecchia pour y embarquer le Directeur et les pharmaciens; mais il ajoute que le choléra s'est également manifesté dans cette dernière ville. Non parce ici qu'à moins d'un abbaye

nécessité, ou s'exposerait, dans cette circonstance, à plus d'un genre de dangers
 en quittant la Villa Médici. on n'ose pas toute-fois hazarder ces
 conseils; ils ne peuvent être plus que d. votre prudence à la quelle l'Académie
 s'en rapporte entièrement, mais ce qu'elle souhaite vivement, c'est d'être
 tenue au courant de tout ce qui concerne l'Établissement et son Directeur.

Elle m'a prié donc, mon cher confrère, de vous en charger & ne le pas laisser
 sans nouvelle et de vous présenter, avec ses offres de service, l'assurance
 de toute sa sollicitude.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et
 cher Confrère, l'assurance de mes sentiments
 Les plus dévoués.

N. de Beaumont
 Président de l'Académie des Beaux arts.